Notre gouvernement, monsieur le Président, s'était engagé à remettre au travail les Canadiens et à ouvrir la voie à une formidable croissance économique fondée, entre autres, sur la réduction des taux d'intérêt, l'abaissement du taux de chômage, l'installation d'un climat de confiance et la réduction du déficit. Si on se réfère à ce qui a été avancé par la Banque Royale, le taux de croissance de notre économie devrait passer à 3 p. 100 en 1986, et en 1987, à 3.4 p. 100. Le taux de chômage devrait passer d'une moyenne de 11.1 p. 100 en 1985 à 10.3 p. 100 en 1986 et à 9.8 p. 100 en 1987. Quant à l'inflation, elle devrait demeurer stable, à environ 4 p. 100.

Voilà, monsieur le Président, des perspectives encourageantes pour tous les Canadiens et Canadiennes qui ont su faire confiance au projet de société proposé par notre gouvernement et qui expliquent le nombre et l'importance des investissements actuels par l'entreprise privée.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES

L'EXCELLENTE PERFORMANCE DU PREMIER MINISTRE À LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH AINSI QU'À L'ONU

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, je veux aujourd'hui exprimer ma fierté, celle de tous les Québécois, de tous les Canadiens pour l'excellente performance de notre premier ministre (M. Mulroney) au niveau de la réunion des membres du Commonwealth et de l'Organisation des Nations Unies.

Après un an seulement d'expérience, notre premier ministre s'est distingué parmi les hommes d'État par son énergique prise de position à la Conférence du Commonwealth où il a définitivement sauvé l'éclatement et permis le consensus pour une solution acceptable à tous les intervenants.

De la même façon, notre premier ministre canadien a lancé un appel devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York aux grandes puissances pour le désarmement. Des représentants de tous les pays se sont levés pour manifester leur contentement, leur reconnaissance et leur solidarité au chef d'État canadien.

Le Canada a franchi un autre échelon dans sa significative crédibilité internationale.

Tous les membres du Parlement et tous les Canadiens et Canadiennes en sont glorifiés.

[Traduction]

LE MINISTÈRE

LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU MINISTRE DE LA JUSTICE

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, nous en voici au deuxième épisode de la série sur l'habileté politique du ministre de la Justice (M. Crosbie). D'après une dépêche de la Presse canadienne du lundi 21 octobre, le ministre de la Justice aurait déclaré qu'il n'avait pas été politiquement habile de sa part de dire que le personnel du

Questions orales

premier ministre manquait d'habileté politique. Mais il était politiquement très habile de la part du ministre de la Justice de dire qu'il n'avait pas été habile d'accuser le personnel du premier ministre de manquer d'habileté politique. Il laissait ainsi entendre que Brian le magnifique qui s'était entouré de ce personnel n'avait pas été lui-même bien habile. Je ne veux pas pour ma part me prononcer, mais nous pouvons certes nous interroger, quoique les membres du cabinet conservateur feraient mieux de ne pas le faire à haute voix, sur l'habileté politique du personnel du cabinet du premier ministre.

Les Canadiens doivent maintenant se demander quel est le conservateur le moins habile, celui dont le personnel n'est pas habile, celui qui en a choisi les membres, ou le ministre qui n'a pas été assez habile politiquement pour garder le silence. Soyez à l'écoute à la même heure la semaine prochaine, monsieur le Président, pour un autre épisode de la série sur l'habileté politique du ministre de la Justice. C'était une réalisation signée Crosbie.

• (1115)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES BANQUES

LA BANQUE COMMERCIALE DU CANADA—LA RENCONTRE DE LA MINISTRE AVEC UN CADRE DE LA BANQUE

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la ministre d'État aux Finances. Le 9 août, jour même où la ministre exprimait dans une lettre à un actionnaire sa confiance dans la rentabilité à long terme de la Banque Commerciale du Canada, le ministre des Finances rencontrait à Toronto le président directeur général de cette banque, lequel lui a dit qu'elle serait à court de capitaux à la fin de l'année. Est-ce que le ministre des Finances a informé la ministre d'État de cette réunion avant qu'elle n'envoie cette lettre?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, j'ai dit je ne sais combien de fois, en réponse aux questions concernant ce malheureux actionnaire privilégié et sa lettre du 9 août, que tous les faits seront évoqués à l'enquête et je compte que la députée en sera informée.

Mlle Nicholson: Monsieur le Président, la vérité et l'exactitude ont leur importance à la Chambre.

Des voix: Bravo!

LA RESPONSABILITÉ DE LA MINISTRE

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, pendant que la ministre disait une chose dans une lettre, c'est autre chose qui se passait, semble-t-il, en même temps. La ministre d'État, qui était contre le renflouage, en prend la défense. Quand le ministre des Finances va-t-il prendre ses responsabilités et nous dire ce qui s'est passé à cette rencontre?